

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le tribunal criminel militaire près l'armée du siège du Quesnoy, lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le tribunal criminel militaire près l'armée du siège du Quesnoy, lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 428-429;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22372_t1_0428_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020



GIROD (1^{er} lieut' de la 1^ecie), J. DESCHAMPS (cd' des vétérans), BOYER (major des vétérans), Philipe LAGUARIGUE (cd' en second des vétérans), Couder (cap.) Gondraud (ss-lieut'), Maraval (cap.), Pigadit (lieut'), Sourzais (cap.), MARQUAIS cadet (ss-lieut') et près de 100 autres signatures.

[La 25° demi brigade, armée du Rhin, 5° division, à la Conv.; au bivouac près de Kaiserslautern (1), 23 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Nous avons partagé l'indignation et la haine qu'ont inspiré à toutes les âmes libres Robespierre et ses abominables complices. Il n'est pas un soldat républicain qui n'aît aspiré à l'honneur de leur arracher la vie. Ce n'est pas pour assouvir la féroce ambition d'un monstre que les armées prodiguent leur sang avec tant de gloire; ce n'est pas pour vivre avilis sous un nouveau Tibère que vous avez fait punir l'infâme Capet et que sont dispersées les hordes de la tirannie étrangère. Non, ce sort affreux ne nous est point réservé. Votre énergique sagesse et notre courage en répondent. La liberté, comme un roc inébranlable, verra toujour se briser devant elle tous les complots de l'aristocratie et du crime. Il est à nos yeux aussi insensé que scélérat, ce Catilina moderne qui pensait détruire la représentation nationale et onder sa puissance sur les cadavres sanglants des patriotes. Que sa mémoire soit vouée à l'opprobre de tous les siècles, que son nom passe à la postérité, mille fois plus exécrable que ceux des Marius et des Silla!

Elle vivra éternelle dans nos annales, elle va retentir dans les cours pour l'effroi des oppresseurs, cette nuit glorieuse du 9 thermidor où les représentans fidèles se montrèrent si dignes de leur mission. Elle va resserer les nœuds mutuels qui unissent le peuple et ses représentans, rendre à l'amitié et à la fraternité tous ses charmes et donner aux deffenseurs de la liberté plus de force et d'ardeur pour anéantir les tirans. Nous présenterons à l'Autrichien barbare et au Prussien vénal l'attitude majestueuse et fière que vous montrâtes sous le couteau des assassins. Pour le bonheur de la France et pour votre propre gloire, ne descendez point de la hauteur où les dangers et les conspirations vous ont placés. Ce n'est pas lorsque le vaisseau est battu par l'orage que le pilote doit s'endormir. Les partisans de la tirannie sont incorrigibles, leur instinct est de chercher à nuire comme celui de la bête féroce à dévorer. N'oubliez jamais que, quelque soit le bien que vous avez fait, il vous reste encore à choisir entre notre amour ou notre haine, notre estime ou notre mépris, le souvenir ou l'exécration de la postérité. Ce n'est qu'au terme de la carrière que nous placerons sur vos têtes la

couronne civique. Aujourd'hui nous ne vous devons que le langage âpre et sévère du républicanisme et de la vérité. Flatter le pouvoir est pour nous un crime de lèze-humanité et un pas vers l'esclavage. S. et F.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la 25^e demi brigade: Pelissard (cap.), Baville (chef de brigade), Labarthe (lieut¹), Moré (chef de b^{on}), Guichen (lieut¹), Hugues (chef du 1^{er} b^{on}), Jannot (adj^{dt} major), J. Balizer (cap.), Raclet (cap.), Jeantet (off. de santé), Cattini (cap.), Biolet (ss-lieut¹), Rahier (cap.), Bigot (lieut¹) d'artillerie), Demur (lieut¹), Couget (lieut¹), Bergier (ss-lieut¹), Pelerin (ss-lieut¹), Coulon (lieut¹) Chappon (cap.) Simapp (chef de h^{on}) et (lieut'), Chardon (cap.), Simard (chef de b^{on}) et environ 80 autres signatures.

[Les admin du départ du Mont-Terrible à la Conv.; Porrentruy, le 25 thermidor 2^e année républicaine et démocratique \((1)

Législateurs,

Au moment où nos armées écrasaient les satellites des brigands courronnés et mettaient la victoire à l'ordre du jour au levant et au couchant, au midy et au nord, des monstres conspiraient, dans le sein de la Convention nationale, pour renverser l'innexpugnable Montagne et la détruire jusque dans ses innébranlables fondemens. Les scélérats pouvaient-ils ignorer que, plus élevée que les nuées, elle dirigait à son gré la foudre sur les tyrans conjurés, sous quelque masque qu'ils ayent pu se cacher? Grâces immortelles soient rendues à l'Etre suprême et au génie tutélaire de la France! Par votre courrage et votre énergie le nouveau Cromwel et ses complices ont été immolés sans pitié et ont payé de leurs têtes la peine due à leurs infâmes forfaits. La République triomphe de ses ennemis du dedans et du dehors. Ils périront tous si, fermes et innébranlables à votre poste, vous continués à étonner l'Europe entière par l'exemple de votre impartialité et de vos vertus, et à mériter les béné-dictions du genre humain. Ce sont les vœux de l'administration du département du Mont-Terrible. Vive la République! S. et F.

BIRY (ex-présid.), AMVEG, ROUSSEL, CAILLET, ERARD, BERNARD (adjoint au secrét. greffier).

[Les membres composant le tribunal criminel militaire près l'armée du siège sous Le Quesnoy écrivent, de Beaudignies, à la Convention nationale pour la féliciter du grand caractère et de l'énergie qu'elle a déployés pour déjouer et livrer au glaive vengeur du crime le traître Robespierre et ses infâmes complices,

⁽¹⁾ Palatinat. (suppl t).

⁽²⁾ C 320, pl. 1312, p. 8. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct.

⁽¹⁾ C 319, pl. 1302, p. 39. Mentionné par B^{in} , 9 fruct. (suppl t).

qui vouloient redonner des fers au bon peuple français. Législateurs, disent-ils, les bons citoyens reçoivent de cette crise une leçon utile. Ils se défieront désormais de ces énormes réputations qui cachent le crime sous le faste d'une fausse vertu. Les actions seules seront adorées, et jamais les hommes. Pères de la patrie, ajoutent-ils, continuez vos glorieux travaux, achevez le grand œuvre du bonheur du peuple; votre récompense sera l'immortalité et les bénédictions de vos concitoyens.

Ils terminent par dire qu'un arrêté de Saint-Just et Le Bas modifioit l'organisation première que ce tribunal avoit reçue des représentans du peuple Bar et Laurent; mais que depuis qu'ils connoissent l'infâme trahison des premiers, ils se sont empressés de remettre l'arrêté de ces conspirateurs entre les mains du représentant près l'armée de Sambre-et-Meuse, pour qu'il prît un parti à l'égard de ce tribunal (1)].

v

[Le conseil g^{al}, la municipalité et le tribunal de paix de la comm. et c^{on} de Montagne-la-Forêt, à la Conv.; 27 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Toutes nos armées sont victorieuses; les hordes barbares qui tentoient d'envahir la France sont en fuite. Les projets que les tirans avoient formés pour nous ravir la liberté sont anéantis; leurs villes sont prises, elles sont à nous. Et c'est vous représentans qui, fidèles à la confiance du peuple, avez opéré toutes ces merveilles. Quelles ressources restent donc aux rois ligués contre nous, à tous ces despotes dont les peuples commencent à sentir le joug odieux que depuis tant de siècles ils ont appesanti sur leurs têtes? L'assassinat: la providence de l'Etre suprême qui ne cesse de veiller sur vous, vous en a préservés. La trahison : votre surveillance toujours active a su découvrir les coupables et ils sont tombés sous le glaive de la loi. Enfin les Robespierre, les Couthon, les Saint-Just, dévorés de la soif de l'or que leur prodiguoit à plainnes mains le ministre du tiran et imbécile George, possédés d'une ambition démezurée et d'autant plus criminelle et dangereuse qu'ils la couvroient du voile perfide du plus pur et du plus ardent patriotisme, ont voulu s'emparer du pouvoir souverain; vous les avez démasqués et, dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, vous avez remporté sur eux et leurs complices la plus belle victoire, qui seule a fait le salut de la patrie, en les précipitant dans la nuit du tombeau où le fer de la loi les a engloutis. Recevés, dignes législateurs, les témoignages les plus sincères de notre reconnoissance de tant de biensfaits; par vous, notre liberté est assurée; par vous, la République sera consolidée et affermie sur des bazes inébranlables, et les peuples, devenus nos frères et nos amis, jouiront avec nous du bonheur que vous nous avez procuré.

Anger (juge de paix et notable), Rossignol (greffier de paix et notable), Rogeris (assesseur); Duver (off. mun. et notable), Menagé (off. mun.), Menin, Chalinel (notable), Duver fils, Tourneux (assesseur), Bocel (notable), F. Portier (notable), Meslin (secrét. gal), Merienne Montoudry (notable) et une signature illisible.

W

[Les autorités constituées et la sté popul. et républ. de la comm. de Tournan-l'Union (1), à la Conv.; 4 fruct. II] (2)

Liberté, égalité, fraternité ou la mort. Représentans du peuple français,

C'est dans le moment que les sans-culottes de Tournan-l'Union s'occupoient sans relâche aux travaux de la moisson et surveilloient les malveillans qui avaient osé former le dessein d'entraver les dispositions sages adoptées par les autorités constituées pour en accélérer la prompte rentrée, qu'ils ont appris avec une vive indignation que, dans le sanctuaire des loix, des monstres odieux, figurant le patriotisme, conspiraient contre la liberté et contre vos précieux jours. Les scélérats! Pouvoient-ils croire qu'il fût possible d'immoler des législateurs investis de la confiance d'un peuple libre? Pouvaient-ils penser faire renaître la tyrannie lorsque nos armées chassent et renversent de toutes parts les tyrans coalisés contre la liberté?

Grâces immortelles vous soient rendues, mandataires fidelles! Vous avez encore sauvé la République les 9 et 10 thermidor en dévoilant la trame infernale de ces nouveaux Catilina et en lançant contre eux la juste punition qui les a réduits au néant. Continuez, représentans, par votre énergie républicaine, à déjouer les complots des traîtres sous quelques formes qu'ils se présentent. Restez à votre poste jusqu'à ce que la tâche qui vous reste à remplir soit complète.

Pour nous, attachés inséparablement à la représentation nationale et à ses principes, nous ferons consister notre bonheur à exécuter les loix qui émaneront de son auguste sénat. Nous vouons une haine implacable aux ennemis de la liberté et de l'égalité, et nous nous faisons un devoir continuel de renouveller le serment si cher à nos cœurs : vivre libres ou mourir, et vive la Convention nationale! Périssent les assassins de la liberté et l'égalité, et leurs complices! VILLENEUVE (maire), FORNIE (secrét.), MEUNIER (secrét. du c. révol.), CHENIN (présid. de la sté popul.), GILSON l'aîné (vice-présid. de la sté popul.), C. VIAT (présid. du c. révol.) et 20 autres signatures, dont celle, illisible, de l'agent national.

⁽¹⁾ Bⁱⁿ, 8 fructidor.

⁽²⁾ C 319, pl. 1302, p. 32. *Rép.*, n° 248; *J. univ.*, n° 1736. Mentionné par B^{in} , 9 fruct. (suppl^t).

Seine-et-Marne.

⁽²⁾ C 320, pl. 1312, p. 1. Mentionné par B^{in} , 9 fruct. (suppl t).